



VILLE DE

**Nogent**  
*sur-Oise*

GRANDIR  
S'OUVRIR  
TRANSMETTRE

## ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE ZONES 30

AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT / RUE WINSTON CHURCHILL /  
SQUARE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY / ALLÉE  
D'ANUNZIO / RUES JULES VALLÈS ET HENRI HEINE

2020 – N° 27 /ST

Le Maire de la Ville de Nogent-sur-Oise,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L2 2213-1-1,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la voirie routière,

VU le Code Pénal,

VU l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réduire la vitesse excessive des utilisateurs circulant dans **le Quartier des Fonds** et de prévenir les accidents de la circulation,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 : Il est institué une zone 30 Avenue Franklin Roosevelt, rue Winston Churchill, Square du maréchal de Lattre de Tassigny, allée d'Annunzio, rues Jules Vallès et Henri Heine.**

**ARTICLE 2 : Dans ces voies, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.**

**ARTICLE 3 :** Cette mesure entrera en vigueur dès la pose des panneaux réglementaires par les services techniques municipaux.

**ARTICLE 4 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans le délai légal de 2 mois à partir de sa publication.

**ARTICLE 6 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Nogent-sur-Oise,  
Monsieur le Directeur Général Adjoint aux Services Techniques,  
Monsieur le Commissaire de Police, Chef de la Circonscription de Creil, Montataire et Nogent-sur-Oise,  
Monsieur le Responsable de la Police Municipale de Nogent-sur-Oise,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 7 :** Ampliation sera adressée aux Services de Secours et de Police pour information.

Fait à Nogent sur Oise, le 27 janvier 2020

Le Maire,



Jean-François DARDENNE

Hôtel de Ville

74, rue du Général de Gaulle - 60180 Nogent-sur-Oise  
03 44 66 30 30 - www.nogentsuroise.fr